



DATE DE LANCEMENT
11 JANVIER 2021



UN ACCÉLÉRATEUR VALORISATION DES DÉCHETS, POURQUOI ?

- Parce qu'aujourd'hui les entreprises de la filière déchets font face à des défis qui les obligent à **réorganiser** leur écosystème et **travailler en réseau** pour :
 - Intégrer les **mutations réglementaires** au cœur de leur stratégie, notamment la Responsabilité Élargie du Producteur (REP)
 - Se (re)positionner sur des activités à forte valeur ajoutée et contribuer à l'effort d'augmentation du taux de collecte des déchets valorisables et de matières issues du recyclage dans les produits finis
 - Développer des **technologies et procédés innovants** pour la collecte, le tri et la transformation / valorisation des déchets
 - Faire rayonner le savoir-faire français sur **les marchés internationaux** en développant des solutions intégrées
 - **Recruter et fidéliser** les collaborateurs sur les métiers en tension de la filière



BPIFRANCE, LE MINISTÈRE DU TRAVAIL ET LA FILIÈRE TRANSFORMATION ET VALORISATION DES DÉCHETS S'ALLIENT POUR CONCEVOIR ET OPÉRER L'ACCÉLÉRATEUR DEDIE AUX ENTREPRISES DE LA FILIÈRE



PAR QUI ?

- **Bpifrance (Banque publique d'investissement)** finance, investit et accompagne les entreprises françaises
- **Le Ministère du Travail - DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle)** conçoit et met en œuvre les politiques publiques en matière d'emploi et de formation professionnelle
- **Les fédérations et syndicats** impliqués dans le domaine de la gestion, valorisation, transformation et recyclage des déchets



POUR QUI ?

30 entreprises sélectionnées pour leur **potentiel de développement** et leur forte **ambition de croissance** :

- Intervenant au sein de la filière Déchets (collecte, traitement, valorisation et réutilisation des déchets, etc.)
- Avec un chiffre d'affaires annuel compris entre 2 et 10 M€ et plus de 10 collaborateurs
- Ayant au moins 3 ans d'existence
- Financièrement saine
- Dont le dirigeant est motivé et prêt à s'investir dans le programme sur 12 mois*



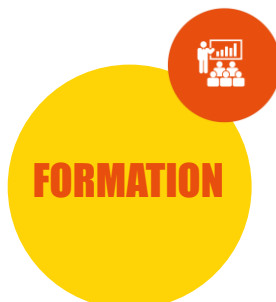
COMMENT ACCELERE-T-ON ?

Sur 12 mois, l'accompagnement intensif de l'Accélérateur « Valorisation des déchets » combine trois piliers pour aider les dirigeants à gagner en visibilité et solidité



CONSEIL

- 2,5 jours de **Diagnostic d'entrée** pour identifier les leviers de croissance prioritaires pour votre entreprise
- 10 jours de **Conseil complémentaires** (modules au choix parmi ~15) en fonction des leviers prioritaires de croissance par des consultants experts Bpifrance



FORMATION

- 5 séminaires thématiques d'une journée (en présentiel à Paris) en partenariat avec une grande école
SciencesPo
EXECUTIVE EDUCATION
- E-learning via bpifrance-universite.fr (MOOCs, webinars...)



MISE EN RELATION

- L'entrée dans la **communauté des Accélérés et d'autres réseaux de Bpifrance** (Le Hub, Welcome, Euroquity, International) pour rejoindre et se constituer un réseau solide d'entrepreneurs ambitieux, aux profils sélectionnés
- 2 soirées de **team-building** et des **services et des événements transverses**



POUR VOUS INSCRIRE

Aline LUNEL
Tél. : 01 42 47 99 81
Mob. : 06 43 79 26 95
aline.lunel@bpifrance.fr

Ou votre chargé d'affaires Bpifrance



DATE DE LANCEMENT

11 JANVIER
2021